EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 17

MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES (ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I - Réalisation de travaux

1) Rénovation d'installations de chauffage à la Maison des Boulistes et à la Maison de la Culture

Dans le cadre des rénovations des installations de chauffage, il est proposé d'effectuer des travaux à la Maison des Boulistes et à la Maison de la Culture.
L'installation de chauffage de la Maison des Boulistes date de la construction de l'équipement, elle est en mauvais état et fortement énergivore.
Il est proposé le remplacement des radiants gaz existants par des panneaux rayonnants eau chaude avec modification et mise aux normes de la chaufferie. S'agissant de la Maison de la Culture, les installations existantes de chauffage et de ventilation génèrent des problèmes thermiques mais aussi acoustiques. Aussi des modifications sont à apporter afin d'améliorer le confort de l'usager.
Pour la réalisation de ces travaux, il est proposé le lancement d'une consultation en deux lots séparés, un lot pour chacun de ces deux équipements.

Le coût global de l'opération est estimé à 144 000 € HT, dont 120 000 € TTC sont inscrits au budget 2009 sur l'imputation 23-414.2-2313.1-1521-742 pour la Maison des Boulistes, le complément de crédit nécessaire aux travaux de la Maison de la Culture sera demandé.
La réalisation des travaux est prévue pour la Maison des boulistes à partir du mois de juillet et pour la Maison de la Culture à partir de septembre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
2 lots séparés

Objet de chaque lot :
Lot:1 : Maison des Boulistes : remplacement du système de chauffage
Estimation : 120 000 € T.T.C.

Lot 2 : Maison de la Culture : amélioration des systèmes de chauffage –ventilation
Estimation : 52 000 € T.T.C.

2) Aménagement des Voies d'Accès au Nouvel Hôpital d'Estaing

En accompagnement de la réalisation du Nouvel Hôpital d'Estaing, la ville de Clermont-Ferrand réaménage les voies d'accès et les abords de ces nouvelles constructions.
Un projet prévoit les travaux d'aménagement de la rue d'Estaing entre la rue Auger et la rue du Ressort ainsi que l'aménagement partiel de la future place Lucie Aubrac, dont un quart en aménagement définitif et un quart en aménagement provisoire. Ces travaux s'accompagnent de plantations et d'aménagement d'espaces verts mais aussi de la rénovation du réseau d'éclairage public avec alimentation du réseau en souterrain et intègre le génie civil en vue de la mise en souterrain des réseaux (EDF, Télécom et Numéricable)
L'objet est de conclure quatre marchés de travaux, un marché par lot technique, selon une procédure adaptée ouverte avec des entreprises extérieures et pour lesquels les crédits sont inscrits partiellement au BP 2009 selon les imputations suivantes :
Voirie : Montant TTC 470 000 Imputation : 23-822.1-2315.1-2008 035-590
Eclairage Public : Montant TTC 80 000 Imputation : 23-814-2315.2-2008 035-531
Réseaux : Montant TTC 50 000 Imputation : 23-820-2315.8-2008 035-590
Le coût global des travaux est estimé à 1 060 000 €HT.
Les travaux seront prévus pour être réalisés de septembre 2009 à mars 2010.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
4 lots séparés

Objet de chaque lot :
Lot n° 1 : Voirie
Les travaux concernent :
- la réalisation des couches de surface (bétons désactivés et enrobés) et de fondations des chaussées, trottoirs, stationnements et espaces piétons.
- la fourniture et la pose de bordures et de dalles en béton reconstituées
- le génie civil des réseaux éclairage publics, signalisation lumineuse et autres réseaux secs,
- la mise en place et la fourniture du mobilier urbain (bancs et bornes).

Lot n° 2 : Éclairage Public
Les travaux sont relatifs à la mise en souterrain du réseau d'éclairage public. Ils comprennent la fourniture et l'installation de matériels y compris le câblage et les raccordements en sachant que le génie civil est exécuté dans le cadre du lot n° 1 de la présente consultation.
Sur le parvis: Installation d'un Mât de grande hauteur équipé de projecteurs pour éclairer les zones voirie et piétonne avec rajout d'ensembles décoratifs devant l'entrée principale du NHE.

Sur la rue d'Estaing (entre les rues du Ressort et Auger) : installation de candélabres de 9ml de hauteur équipés de lanternes 150 w SHP

Lot n° 3 : Signalisation Lumineuse
-Fourniture du contrôleur de carrefour et de l'électronique de raccordement au Poste Central.
- Fourniture des supports et du matériel de visualisation (lanternes), câbles et modules sonores pour les mal voyants.
- Le branchement EDF
- Les travaux de confection de fouilles, la pose de gaines et du câble de terre et la confection de regards, entre l'avenue de la République et la rue du Ressort (coordination) et la réfection de ces fouilles.
- Les travaux de confection des massifs, la pose d'ensembles de feux avec les lanternes et les raccordements électriques du carrefour ainsi que le câble de coordination entre les carrefours République / Estaing et Estaing / Ressort. Sont exclues 70 m de fouilles (dont 29m sous chaussée et 41 m sous trottoir) qui ceinturent le carrefour, et la pose des gaines et cuivre nu dans ces fouilles.

Lot n° 4 : Espaces Verts
Les travaux concernent :
- la fourniture et la plantation d'arbres d'alignement sur la rue d'Estaing et sur la placette au droit du parvis du NHE,
- La plantation d'un espace gazonné sur la placette au droit du parvis du NHE,

Enveloppe financière du ou des marchés à conclure :

Lot n° 1 : 970 000 € T.T.C.
Lot n° 2 : 140 000 € T.T.C
Lot n° 3 : 48 000 € T.T.C.
Lot n° 4 : 105 000 € T.T.C.

3) COLONIE KER NETRA : - mise en place d'un réseau de chaleur et du réseau AEP neuf, - création de sous-stations avec réseau de chauffage et de ventilation mécanique dans quatre bâtiments désignés « Chênes Vert, Charmille, Bibliothèque, et Salle Vidéo »

Il s'agit de lancer une procédure adaptée pour les travaux de mise en place d'un réseau de chaleur et du réseau assainissement-eau potable neuf, la création de sous-stations avec réseau de chauffage et de ventilation mécanique dans quatre bâtiments désignés « Chênes Vert, Charmille, Bibliothèque, et Salle Vidéo »
Les réseaux extérieurs de distribution d'eau sanitaire potable datent de la construction de l'équipement. Ils sont très corrodés et objet de nombreuses fuites.
Concernant les réseaux de chauffage, ces travaux font suite à la réfection de la chaufferie exécutée sur l'exercice 2008.
Le démarrage des travaux est prévu pour novembre 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 260 000 € HT qui sont inscrits pour 310 960 € TTC sur l'imputation 23-423.10-2313.1-2004122-742.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics
Lot unique

4) Extension halte garderie Saint Jacques

Il s'agit de lancer une procédure adaptée pour la dévolution des travaux d'extension et de réfection de la halte garderie St Jacques.
Le projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et la Directrice de la halte garderie afin de créer des locaux pour le personnel et d'augmenter les surfaces d'accueil des enfants.
Le coût global de l'opération est estimé à 200 668,89 € HT, soit un budget en 2009 de 240 000 € TTC, inscrit sur l'imputation 23-643-2313.1-2008024.
Le déroulement des travaux pour tous les corps d'état est prévu de novembre 2009 à septembre 2010.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
9 lots séparés

Objet de chaque lot
Lot n°1 : Gros œuvre – fondations
Lot n°2 : Etanchéité
Lot n°3 : Menuiseries extérieures
Lot n°4 : Plâtrerie – peinture
Lot n°5 : Menuiseries bois
Lot n°6 : Plomberie – sanitaires
Lot n°7 : Sols collés – sols scellés
Lot n°8 : Chauffage ventilation
Lot n°9 : Electricité – courants faibles

5) Réhabilitation du groupe scolaire Jules Vallès et aménagement du satellite de restauration scolaire

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire Jules Vallès pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Le projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'UPC Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 209 000 € HT, soit un budget en 2009 inscrit sur l'imputation 23-251-2313.1-2004-003-742.
Le début des travaux est prévu à partir de janvier 2010.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
11 lots séparés

Objet de chaque lot
Lot n°1 : Démolition – gros œuvre
Lot n°2 : Menuiseries extérieures métalliques – serrurerie
Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois
Lot n°4 : Plâtrerie – peinture
Lot n°5 : Cloisons agroalimentaires

Lot n°6 : Carrelage – faïence
Lot n°7 : Sols souples
Lot n°8 : Plomberie – sanitaires
Lot n°9 : Electricité
Lot n°10 : Chauffage – ventilation
Lot n°11 : Matériel de cuisine

6) Travaux à l'amicale laïque Edouard Herriot – agrandissement des locaux

Il s'agit de lancer une procédure adaptée pour la dévolution des travaux de réaménagement des locaux de l'amicale laïque.
Le projet a été établi en concertation avec le service Politique de la Ville afin d'étendre les locaux de l'amicale laïque dans les surfaces libérées par la restauration scolaire.
Le coût global de l'opération est estimé à 235 000 € HT, soit un budget en 2009 de 281 060 € TTC, inscrit sur l'imputation 23-025-2313.1-2007052-742.
Les travaux se dérouleront d'octobre 2009 à juin 2010 pour tous les corps d'état.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
8 lots séparés

Objet de chaque lot
Lot n°1 : Maçonnerie - démolition
Lot n°2 : Menuiseries extérieures métalliques
Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois
Lot n°4 : Plâtrerie – peinture – faux plafond
Lot n°5 : Carrelage – faïence
Lot n°6 : Sols souples
Lot n°7 : Electricité
Lot n°8 : Chauffage ventilation - Plomberie - sanitaires

7) Réhabilitation du groupe scolaire Diderot et aménagement du satellite de restauration scolaire

Il s'agit de lancer une Procédure adaptée pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire Diderot pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Le projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'UPC Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 217 000 € HT, soit un budget en 2009 inscrit sur l'imputation 23-251-2313.1-2004-003-742.
Le début des travaux est prévu à partir de janvier 2010.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
11 lots séparés

Objet de chaque lot
Lot n°1 : Maçonnerie - démolition
Lot n°2 : Menuiseries extérieures métalliques- serrurerie
Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois
Lot n°4 : Plâtrerie – peinture
Lot n°5 : Cloisons agroalimentaires
Lot n°6 : Carrelage - faïence
Lot n°7 : Sols souples
Lot n°8 : Plomberie – sanitaires
Lot n°9 : Electricité
Lot n°10 : Chauffage – ventilation
Lot n°11 : Matériel de cuisine

8) Création d'un bassin enterré de 2000 m3 et d'ouvrages annexes

Il s'agit de lancer une consultation pour pouvoir réaliser une partie du programme des travaux annuels d'assainissement décidé par la Municipalité
Le marché concerne la réalisation d'un stockage d'eau pluviale enterré de 2000 m^3 afin de protéger les zones situées à l'aval de Trémonteix.
Le coût global de l'opération est estimé à 800 000 € HT, soit un crédit en 2009 de 800 000 € HT, inscrit le budget assainissement sur l'imputation 231.532
Les travaux se dérouleront de septembre 2009 à janvier 2010.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
réalisation d'un bassin enterré de 2000 m^3 de stockage sous les installations sportives de Trémonteix ainsi que de ses ouvrages annexes

9) Réfection de la passerelle du Jardin Lecoq

Le Laboratoire des ponts et chaussées a préconisé un recalcul et la réfection de cet ouvrage. Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un bureau d'étude.
L'objet de la présente consultation concerne la réalisation des travaux préconisés dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre en cours de réalisation et qui consistent en une réfection de l'ouvrage et sa mise aux normes pour en assurer sa pérennité.
Le coût global de l'opération est estimé à 110 000 € HT.
En 2009, un budget de 131 560 € TTC est inscrit sur les imputations 23-823-2312.8-OP1613-570 et 20-822.1-2031-161-570.
Les travaux se dérouleront du début du $2^{ème}$ trimestre 2009 à la fin du $3^{ème}$ trimestre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique

10) Travaux de rénovation, d'extension et de création d'installations d'éclairage public

Régulièrement la ville réalise des travaux importants de rénovation, d'extension ou de création d'installation d'éclairage public. Ces travaux interviennent soit dans le cadre d'un aménagement complet d'une rue en accompagnement des travaux de voirie et de réseaux divers, soit pour moderniser une installation complète existante en remplaçant le mobilier d'éclairage et son alimentation si nécessaire, soit pour la réalisation d'une extension de réseau.
Il est proposé la passation d'un accord-cadre d'un an renouvelable trois fois avec plusieurs titulaires et un montant minimum et maximum défini pour la durée initiale de l'accord-cadre.
Ce nouveau type de contrat, possible depuis l'entrée en vigueur du code des marchés publics 2006, permet à chaque survenance du besoin une remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre.
Le coût global de l'opération sur la durée totale de l'accord cadre est estimé à 3 040 000 € HT. Les crédits correspondants sont inscrits annuellement en tant que de besoin sur l'imputation : 23-2315.2-814-531.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur annuelle mini : 190 000 € H.T.
valeur annuelle maxi : 760 000 € H.T.
remise en concurrence organisée à chaque survenance du besoin

11) Marché à Bon de commande. Chantier d'entretien et petit aménagement inférieur à 30 000 € TTC

La maintenance de l'espace public nécessite de nombreuses interventions ponctuelles non programmables tels que l'entretien d'urgence, les réfections de fouilles, la création d'entrées charretières , l'entretien de petits mobiliers urbain et le petit entretien courant.
Cette consultation est lancée pour faire face à l'ensemble des problématiques liées aux petites interventions permettant l'entretien réactif de l'espace public.
Le coût global de l'opération sur les quatre ans du marché est estimé à 5 600 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur différentes imputations selon les services qui passeront commande.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur annuelle mini : 700 000 € H.T.
valeur annuelle maxi : 2 800 000 € H.T.

Nature des prestations
travaux de voirie inférieurs à 30 000 € TTC.

12) Marché à Bon de commande. Chantier d'entretien et d'aménagement supérieur à 30 000 € TTC et inférieur à 120 000 € TTC

Certains travaux d'aménagement et d'entretien nécessite une réactivité importante ne permettant pas de s'inscrire dans le cadre de procédure en appel d'offre
Cette consultation est lancée pour la réalisation de petits aménagements tels que des travaux suite à des permis de construire, améliorations ponctuelles de l'espace public et d'entretien de la voirie communale.

Le coût global de l'opération sur les quatre ans du marché est estimé à 8 000 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur différentes imputations selon les services qui passeront commande.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 1 an reconductible 3 fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur annuelle mini : 800 000 € H.T.
valeur annuelle maxi : 2 500 000 € H.T.

Nature des prestations
travaux de voirie à supérieurs à 30 000 € TTC et inférieurs à 120 000 € TTC.

13) Réfection de chaussée Avenue Vercingétorix

Suite à des dégradations hivernales l'Avenue Vercingétorix nécessite une réfection de la couche de roulement.
Il est nécessaire de passer un marché pour la réfection de la structure et de la couche de roulement.
Le déroulement des travaux est prévu pour le 4ème trimestre 2009.
Le coût global de l'opération est estimé à 267 558,52 € HT qui seront inscrits par virement de crédit à hauteur de 320 000 € TTC sur l'imputation : 23-822.1-2315.12-OP173-570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché en lot unique

14) Réfection de chaussées et trottoirs rue du Pont Saint-Jacques et rue du Rassat

Les rues du Pont Saint-Jacques et du Rassat vont faire l'objet d'importants travaux de réseaux d'eau et d'assainissement, et nécessiteront une remise à niveau.
Il est nécessaire de passer un marché pour la réfection des trottoirs et chaussées.
Le déroulement des travaux est prévu pour le 4ème trimestre 2009.
Le coût global de l'opération est provisoirement estimé à 326 086,95 € HT qui seront inscrits par abondement des crédits concessionnaires à hauteur de 390 000 € TTC sur l'imputation : 23-822.1-2315.12-OP173-570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire en 2 lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot 1 : réfection trottoirs et chaussée rue du Pont de Saint-Jacques
estimation : 250 000 € TTC

lot 2 : réfection trottoirs et chaussée rue du Rassat
estimation 140 000 €TTC

15) Accord cadre pour les chantiers d'aménagement et de gros entretien de l'Espace Public. Opérations ou chantiers supérieurs à 120 000 € T.T.C.

En complément des marchés d'entretien à bons de commande pour les chantiers inférieurs à 120 000 € TTC, des accords cadres sont nécessaires pour répondre aux besoins de réalisation de chantiers plus importants et nécessitant une réactivité supérieure aux Appels d'Offres classiques. Il s'agit de pouvoir réaliser le plus rapidement possible les aménagements et travaux d'entretien importants de l'Espace Public dans les meilleures conditions économiques.
Il est proposé la passation d'un accord-cadre d'un an renouvelable trois fois avec plusieurs titulaires et un montant minimum et maximum défini pour la durée initiale de l'accord-cadre.
Ce nouveau type de contrat, possible depuis l'entrée en vigueur du code des marchés publics 2006, permet à chaque survenance du besoin une remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre.
Le coût global de l'opération sur la durée totale de l'accord cadre est estimé à 10 400 000 € HT. Les crédits correspondants seront demandés annuellement à partir de 2010 en tant que de besoin sur différentes imputations selon les services qui passeront commande..

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur annuelle mini : 1 300 000 € H.T.
valeur annuelle maxi : 5 200 000 € H.T.
remise en concurrence organisée à chaque survenance du besoin

16) Rénovation de la rue de la MOUCHETTE

La rue de la Mouchette a fait l'objet d'un projet de rénovation pour répondre aux obligations de la Ville résultant de la délibération du 27 juin 1994, comprenant la réfection totale de la rue, avec création d'un trottoir, d'un stationnement latéral sur chaussée côté pair. Ces travaux s'accompagnent de la rénovation du réseau d'éclairage public avec alimentation du réseau en souterrain et intègre le génie civil en vue de la mise en souterrain des réseaux (EDF, Télécom et Numéricable)
L'objet est de conclure deux marchés de travaux, un marché par lot technique, selon la procédure d'appel d'offres ouvert avec des entreprises extérieures et pour lesquels les crédits ont été demandés au BP 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 300 000 €HT, dont 260 000 € TTC sont inscrits pour la voirie sur l'imputation : 23-822.1-2315.1-2008.007-590,
50 000 € TTC pour l'éclairage public sur l'imputation 23-814-2315.2-2008.007-531 et 80 000 €TTC pour les réseaux sur l'imputation 23-820-2315.8-2008.007-590.

Le début des travaux est prévu à compter du deuxième trimestre 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en 2 lots séparés

Définition de la nature des lots :
Les travaux concernent les travaux de voirie et d'éclairage public de la rue de la Mouchette depuis la rue de Blanzat et sur le tronçon comportant des habitations riveraines

Lot n °1 : Voirie :
Nature des travaux :
Les travaux concernent l'ensemble des travaux de voirie et de génie civil de l'éclairage public ainsi que la fourniture et pose de mobilier urbain nécessaire à la réalisation l'aménagement de la voirie telle que décrite précédemment.
.
Lot n° 2 : Eclairage public :
Nature des travaux :
Les travaux consistent à fournir et à mettre en place 12 candélabres.

Enveloppe financière des marchés à conclure :
Lot n°1 : 320 000 € T.T.C.
Lot n°2 : 37 000 € T.T.C.

II – L'achat de fournitures

1) Achats de barrières, de potelets métalliques, de bornes en fonte et de bancs

Les services municipaux, à savoir la Direction de l'Espace Public , la Direction de l'Aménagement des Etudes d'Urbanismes et d'autres sont amenés à acheter des barrières et des potelets métalliques des bornes en fonte et des bancs pour l'ensemble des travaux ou prestations en régie qu'ils doivent réaliser.
Le marché actuel pour ce type d'achat arrive à échéance en juillet 2009.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible une, deux et trois fois.
Les service pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés

Le coût global de l'opération est estimé à 520 000 € H.T pour les quatre ans de la durée totale du marché.
Les crédits sont inscrits pour le budget 2009, à hauteur de 30 000 €TTC sur l'imputation 21-822.1-2158-OP1153-570 et à hauteur de 120 000 €TTC sur l'imputation 011-822.1-60633-570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.
2 lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
objet de chaque lot :

lot n° 1
Nature des prestations :
BARRIERES ET POTELETS METALLIQUES
valeur mini : 30 000.00 € HT
valeur maxi 120 000.00 € HT

lot n° 2
Nature des prestations :
BANCS ET BORNES EN FONTE.
valeur mini : 40 000.00 € HT
valeur maxi : 160 000.00 € HT

2) Fabrication de panneaux d'information de chantier

Dans le cadre de diverses opérations de travaux, la ville fait fabriquer des panneaux d'information de chantier sur lesquels sont notamment mentionnés la désignation des travaux, les intervenants (Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, Entreprises, etc..), les dates du chantier etc. selon une charte de présentation établie par la Ville de Clermont-Ferrand. Le marché actuel arrive à échéance en novembre 2009.
Afin de pouvoir, à tout moment par rapport à un besoin d'information sur l'ensemble de nos travaux, informer le public, il est proposé la passation d'un marché à bons de commande pour la fabrication de ce type de panneau par référence à la Charte Graphique. Le volume des prestations à acquérir pouvant s'avérer très différent d'une année à l'autre, la solution d'un marché d'une durée de 4 ans est retenue, permettant ainsi de « lisser » sur la durée la fourchette des montants mini/maxi.
Le coût global de l'opération est estimé à 100 000 € H.T pour les quatre ans de la durée totale du marché.
Les besoins concernant différents chantiers de travaux de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur les crédits affectés à chacune des opérations.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de quatre ans ferme.
Lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Le présent marché concerne la fabrication de panneaux d'information de chantier conformément aux stipulations de la charte graphique de la Ville de Clermont-Ferrand
Valeur mini pour 4 ans : 30 000 € HT
Valeur maxi pour 4 ans : 120 000 €HT

III – L'achat de services

1) Réseau de Voirie – Relevé de l'état des chaussées et du Domaine Public avec rendu informatique

Il s'agit de lancer une consultation pour :
- Etablir un diagnostic de l'état de la voirie et de ses dépendances sur le territoire de la commune de Clermont-Ferrand
- Maîtriser la pérennité du réseau à travers un état des lieux

- Aider à la programmation pluriannuelle des travaux afin d'assurer un bon niveau de service aux usagers dans le respect des prévisions budgétaires

Le but de cette démarche étant de mettre en œuvre les éléments suivants :
- Segmentation et codification du réseau de voirie et de ses dépendances
- Intégration des données dans le SIG de la Ville de Clermont-Ferrand
- Relevé des dégradations visibles en surface
- Intégration d'éléments de décision
- Evaluation des coûts de remise en état
- Proposition de programmation pluriannuelle
- Visualisation du réseau

Le coût global de l'opération est estimé à 175 585 € HT, les crédits sont inscrits à hauteur de 210 000 € TTC sur l'imputation 20-822.1-2031-OP162-570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Objet : Diagnostic de 400 Km du réseau de voirie et restitution des données

Option 1 : Visualisation sous forme d'image numérique de l'ensemble du réseau de voirie,

Enveloppe financière du marché à conclure :
150 585 € HT
Option 1 : 25 000 € HT
L'exécution des prestations est prévue entre le 3ème trimestre 2009 et le 2ème trimestre 2010.

2) Marché d'entretien et de maintenance du réseau d'éclairage public

Dans le cadre de la maintenance des installations d'éclairage public, il est nécessaire de faire appel à un prestataire extérieur chargé de :
- la Surveillance du réseau intégrant les astreintes et la charge d'exploitation
- le remplacement systématique des lampes,
- les travaux de conformité et de petites réparations,
- les dépannages et les interventions d'urgence sur ces installations
- le remplacement et modernisation partielle des points lumineux existants sur un réseau existant

Afin d'intervenir rapidement au fur et a mesure des besoins il est proposé le recours à un marché à bons de commande pour la réalisation de ces diverses prestations sur la base de bordereaux des prix relatifs à ces dites prestations de deux ans renouvelable une fois.
Le coût global de l'opération sur la durée totale des quatre ans est estimé à 8 000 000 € HT. Les crédits correspondants sont majoritairement inscrits annuellement sur l'imputation : 011-61523-814-531 et le complément sur l'imputation 23-2315.2-814-531.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de deux ans renouvelable une fois.
Lot unique

Définition de l'étendue du marché :
Valeur mini pour 2 ans :1 000 000 € HT
Valeur maxi pour 2 ans : 4 000 000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux

II – Achat de services

1) Distribution de diverses publications de la Ville de Clermont-Ferrand

Appel d'offres ouvert- Marché à bons de commandes d' une durée de un an reconductible trois fois.
Montant minimum : 50 000 € HT
Montant maximum : 150 000 € HT
La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 14 avril 2009, a retenu l'entreprise suivante :
Marché n° 09-065
LA POSTE
1 Rue Louis Renon
63 033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

III - Achat de fournitures

1) Fournitures de tenues professionnelles pour tous les services de la Ville

Appel d'offres ouvert pour la passation de marchés à bons de commande d'une durée de trois ans.
La Commission d'appel d'offre, lors de sa séance du 6 avril 2009 à retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Tenues et chaussures de sports
Marché n°09053
Titulaire : POKEE SPORT - 86 bis, boulevard de Courtais - BP 1228 - 03104 MONTLUCON CEDEX
pour un montant de 2871.15 €HT
Montant minimum pour 3 ans : 3 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 15 000 euros HT

Lot n° 2 : Tenues personnel des crèches
Marché n°09054
Titulaire : MABEO – ZI du Brézet - 38 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant de 5888.75 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 6 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 30 000 euros HT

Lot n° 3 : Casquettes et tee-shirts
Marché n°09055
Titulaire : MABEO – ZI du Brézet - 38 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant de 3315.00 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 3 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 18 000 euros HT

Lot n° 4 : Tenues de travail personnel féminin, assistantes maternelles et tenues cuisiniers
Marché n°09056
Titulaire : GEDIVEPRO - ZAC de Pasquis - 127 rue Jules Bournet - 03100 MONTLUCON
pour un montant de 21 585.50 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 30 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 150 000 euros HT

Lot n° 5 : Tenues de travail personnel masculin
Marché n°09057
Titulaire : MABEO – ZI du Brézet - 38 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant de 31772 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 30 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 150 000 euros HT

Lot n°6 : Tenues intempéries froid
Ce lot est déclaré sans suite et est relancé en marché à procédure adaptée

Lot n° 7 : Tenues Uniformes et Chaussures Police Municipale et agents de surveillance voie publique et Tenues Uniformes des gardiens de square
Marché n°09058
Titulaire : BALSAN - Z.I. La Maltrie - BP 57 - 36130 DEOLS
pour un montant de 12 429.14 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 10 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 90 000 euros HT

Lot n° 8 : Tenues service Eau et Assainissement
Marché n°09059
Titulaire : MABEO – ZI du Brézet - 38 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant de 6 486.00 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 9 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 35 000 euros HT

Lot n° 9 : Chaussures diverses
Marché n°009060
Titulaire : MABEO – ZI du Brézet - 38 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant de 5031.50 € HT.
Montant minimum pour 3 ans : 5 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 30 000 euros HT

Lot n° 10 : Chaussures petite enfance
Marché n°09061
Titulaire : MEDIC CENTRE - ZAC de Châteaugay, 25 rue Jean Moulin - 03410 DOMERAT
pour un montant de 4125.00HT
Montant minimum pour 3 ans : 3 000 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 25 000 euros HT

Lot n° 11 : Casque vélo
Marché n°09062
Titulaire : MEDIC CENTRE - ZAC de Châteaugay, 25 rue Jean Moulin - 03410 DOMERAT
pour un montant de 398.00 € HT
Montant minimum pour 3 ans : 1 500 euros HT
Montant maximum pour 3 ans : 10 000 euros HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

I - Réalisation de travaux

1) Avenant n°1 au marché n° 08-118 – Construction de l'équipement de quartier Baudelaire, lot 12 chauffage , traitement d'air

Le marché n° 08-118 relatif aux travaux de construction de l'équipement de quartier Baudelaire (lot 12 chauffage, traitement d'air) a été attribué à l'entreprise HERVE THERMIQUE pour un montant initial de 160 089,00 €HT.

En cours d'exécution des travaux, la concertation entre le BET, la mission expertise énergétique et le service Maintenance Exploitation a été poursuivie dans un soucis d'économies d'énergie et de développement durable (chaudière à condensation, production d'eau chaude solaire, panneaux rayonnants à eau chaude pour le gymnase…)

L'amélioration du rendement de l'installation et la réduction des coûts de fonctionnement impliquent deux modifications principales :

- un surdimensionnement des panneaux rayonnants du gymnase permettant, d'une part d'assurer une température de confort à 19°C pour des usages non sportifs (réglementairement fixée à 15°C) , et de fonctionner davantage en basse température, plus favorable au bon rendement de la chaudière à condensation
- la mise en indépendance du complément de production d'eau chaude sanitaire (en sus du solaire), par un réchauffeur gaz, ce qui permet de ne pas utiliser , en dehors de la saison de chauffe, la chaudière à condensation pour le seul usage très réduit, et qui fonctionnerait alors avec un très mauvais rendement.

Ces adaptations d'un montant de 15 156 €HT doivent générer une réduction de consommation annuelle de l'ordre de 13% (soit environ 1210 €/an)
La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 160 089,00 €HT à 175 245,00 €HT soit une augmentation de 9,46%

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 06 avril 2009.

2) Avenant n°1 au marché 08-353 Aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire Jules Verne - Lot n°5

Le marché n°08-353 relatif à l'aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire Jules Verne lot n° 5 cloisons agroalimentaires a été attribué à l'entreprise SOPROMECO pour un montant initial de 15 968,60 € HT.
Or le bureau de contrôle exige des travaux supplémentaires concernant la réaction au feu des panneaux de cloison.

Ces travaux d'un montant de 2 332,46 € HT nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 18 301,06 € HT soit 14,61 % d'augmentation.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 06 avril 2009.

3) Avenant n° 1 au marché n° 08-354 Aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire Jules Verne - Lot n° 6

Le marché n°08-354 relatif à l'aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire Jules Verne lot n° 6 carrelage - faïence a été attribué à l'entreprise CARREAUVERGNE pour un montant initial de 14 443,61 € HT.

Les travaux de démolition ont montré une épaisseur de chape et de dalle de compression faible au niveau de la zone de cuisine, où des pentes de sol doivent être réalisées. Cette situation nécessite la mise en œuvre d'une chape de faible épaisseur en périphérie des caniveaux.

Ces travaux d'un montant de 1 100,00 € HT nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 15 543,61 € HT soit 7,62 % d'augmentation.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 06 avril 2009.

4) Avenant n° 1 au marché n° 08-291 Aménagement de la rue A. Ribot Lot n° 1 Voirie

Le marché n° 08-291 relatif aux travaux d'aménagement de la rue A. Ribot – Lot n° 1 Voirie a été attribué à l'entreprise SACER SUD EST pour un montant initial de 607 994,65 € HT.

Au cours du chantier, il est apparu nécessaire de réaliser les travaux supplémentaires suivants :
- installation de gaines pour alimenter en électricité le marché,
- mise en place de fourreaux de coordination des feux tricolores entre les carrefours,
- pose de lisses de protection des plantations sur la placette,
- remplacement des anciennes têtes de bouche à clé sur le réseau d'eau.

Ces travaux d'un montant de 28 653,40 € HT nécessitent la passation d'un avenant et portent le montant du marché à 636 648,05 € HT soit 4,71 % d'augmentation.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

5) Avenant n°1 au marché n° 08-174MPA – mission d'ingénierie et d'assistance géotechnique à la maîtrise d'œuvre pour le suivi de la stabilité du mur de soutènement de la Place de la Poterne au droit de la construction de l'ascenseur urbain

Le marché n°08-174MPA relatif à la mission d'ingénierie et d'assistance géotechnique à la maîtrise d'œuvre pour le suivi de la stabilité du mur de soutènement de la Place de la Poterne au droit de la construction de l'ascenseur urbain a été attribué au CEBTP SOLEN pour un montant initial de 3 540 €HT sur la durée initiale de 3 mois. Le marché étant reconductible de 1 à 12 fois en fonction de la nécessité ou non de continuer la surveillance du mur

Les inclinomètres placés sur le mur de soutènement de la Place de la Poterne ont détecté une évolution des déplacements de l'ouvrage entre le 8/01/09 et le 13/03/09, période concomitante à un dégel et à une reprise de travaux sur la tête du mur. Depuis, de nouvelles fissures sont apparues sur l'ouvrage ou ont évolué.

Afin d'analyser ces phénomènes localisés et de vérifier leur évolution pour qu'ils restent limités et qu'il n'y ait pas de ruine partielle du mur dans la zone concernée, il est nécessaire que le titulaire du marché instrumente les fissures et en assure le suivi.

Ces prestations supplémentaires d'un montant total de 2900,00 €HT nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 6 440,00 €HT :
- instrumentation des fissures (trois capteurs, deux centrales d'acquisition) pour un montant de 1400,00 €HT
- suivi des données (recueil, analyse, rédaction d' un rapport) pour un montant de 1 500,00 €HT

La durée de cette nouvelle mission est de trois mois. Si la reconduction du marché est nécessaire, cette prestation incluse dans le marché par le présent avenant sera également reconduite .

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

6) Avenant n°1 au marché n° 09-006MPA - Europan 9 requalification du site de L'Hôtel Dieu- étude de définition urbaine et architecturale

Le marché n°09-006MPA relatif à la requalification du site de L'Hôtel Dieu- étude de définition urbaine et architecturale a été attribué au groupement Alessandra Swiny/Maria Hadjisoteriou pour un montant initial de 11 705,70 €HT
Le contenu du marché prévoit une mission relative à la préparation d'une exposition pour laquelle chaque équipe doit rédiger une notice de présentation de son projet en explicitant les évolutions, et réaliser au minimum les documents graphiques définis sur 6 panneaux au format A1.

Cependant, afin de rendre plus explicites à tout un chacun les projets présentés, les élus ont souhaités que les mandataires des équipes prêtent à la Ville de Clermont-Ferrand pour la durée de l'exposition leur maquette d'étude.

D'autre part l'étude prévue initialement pour durer 8 mois a dû être prolongée de 5 mois.

Il est donc nécessaire de passer un avenant au marché initial pour :
- un montant de 2 241,14 €HT , ce qui porte le montant du marché à 13 946,84 €HT soit 19,14 % d'augmentation
- porter la durée du marché de 8 à 13 mois

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

7) Avenant n°1 au marché n° 08-338MPA - Europan 9 requalification du site de L'Hôtel Dieu- étude de définition urbaine et architecturale

Le marché n°08-338MPA relatif à la requalification du site de L'Hôtel Dieu- étude de définition urbaine et architecturale a été attribué à Guillaume RAMILLIEN Architecte pour un montant initial de 11 705,70 €HT
Le contenu du marché prévoit une mission relative à la préparation d'une exposition pour laquelle chaque équipe doit rédiger une notice de présentation de son projet en explicitant les évolutions, et réaliser au minimum les documents graphiques définis sur 6 panneaux au format A1.

Cependant, afin de rendre plus explicites à tout un chacun les projets présentés, les élus ont souhaités que les mandataires des équipes prêtent à la Ville de Clermont-Ferrand pour la durée de l'exposition leur maquette d'étude.

D'autre part l'étude prévue initialement pour durer 8 mois a dû être prolongée de 5 mois.

Il est donc nécessaire de passer un avenant au marché initial pour :

- un montant de 2 241,14 €HT , ce qui porte le montant du marché à 13 946,84 €HT soit 19,14 % d'augmentation
- porter la durée du marché de 8 à 13 mois

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

II - Achat de services

1) Avenant 1 au marché 04-148 : fourniture et maintenance de photocopieurs

Le marché n°04-148 relatif à la fourniture et la maintenance de photocopieurs arrive à échéance le 15 juillet 2009.

Afin de faire coïncider la date de son renouvellement avec d'autres marchés en cours d'exécution et d'éviter ainsi la multiplication des procédures, la date de fin du marché est repoussée au 30 novembre 2009 soit une prolongation de 4 mois et 15 jours.
Le montant de l'avenant est fixé à 168,57 € HT.

Cette prolongation a pour effet de porter le montant du marché de 2 247,80 € HT à 2 416,37 € HT et représente donc une augmentation de 7,4% du montant initial du marché.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 16 Mars 2009.

2) Avenant 2 au marché 06-157 : fourniture et maintenance de photocopieurs

Le marché n°06-157 relatif à la fourniture et la maintenance de photocopieurs arrive à échéance le 17 octobre 2009.

Afin de faire coïncider la date de son renouvellement avec d'autres marchés en cours d'exécution et d'éviter ainsi la multiplication des procédures, la date de fin du marché est repoussée au 30 novembre 2009 soit une prolongation de 1 mois et 13 jours.
Le montant de l'avenant est fixé à 2 135 € HT.

Cette prolongation a pour effet de porter le montant du marché de 52 878 € HT à 55 765,68 € HT (avenant 1 compris) et représente donc une augmentation de 5,5 % du montant initial du marché.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 16 Mars 2009.

3) Avenant 1 au marché 04-209 relatif à la fourniture et la maintenance de photocopieurs

Le marché n°04-209 relatif à la fourniture et la maintenance de photocopieurs arrive à échéance le 22 novembre 2009.

Afin de faire coïncider la date de son renouvellement avec d'autres marchés en cours d'exécution et d'éviter ainsi la multiplication des procédures, la date de fin du marché est repoussée au 30 novembre 2009 soit une prolongation de 7 jours.

Cette prolongation ne modifie pas le montant initial du marché.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

4) Avenant 2 au marché 05-144 : prestations de reprographie

Le marché n°05-144 relatif aux prestations de reprographie conclu avec la société CHAUMEIL arrive à échéance le 24 mai 2009.

Afin de prendre en compte dans le nouveau cahier des charges l'évolution des besoins de la collectivité , la date de fin du marché est repoussée au 31 juillet 2009 soit une prolongation de 2 mois et 7 jours.

Le présent avenant ne modifie pas les montants minimum et maximum annuels définis pour le marché qui restent respectivement 12 000 € HT et 48 000€ HT.

Cet avenant ne nécessite donc pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

5) Avenant n°1 au marché n°04-131 N relatif à l'opération de suivi et d'animation des opérations de ravalement de façades et rénovation des devantures commerciales et enseignes

Un marché public a été conclu le 1 juillet 2004 pour une durée de 5 ans avec l'association PACT -ARIM pour le suivi des campagnes façades de la Ville de Clermont-Ferrand .

Aujourd'hui, il convient de poursuivre les prestations prévues au marché pour une durée de 6 mois. En effet, des campagnes façades « obligatoires » sont toujours actuellement en cours d'exécution. Il s'agit des campagnes n°7 portant sur la place de Jaude, n°8 portant sur la rue Abbé Girard, n°9 portant sur les axes du tramway ligne 1, ainsi que sur le secteur sauvegardé de Montferrand, et enfin, sur le secteur « diffus clermont » portant sur des immeubles situés dans toute la Ville avec des critères sélectifs , sur le suivi des demandes concernant les Devantures et Enseignes sur certains secteurs de la Ville.

Il convient donc de conclure un avenant pour un montant de 27 000 € HT. Cette augmentation représente 10 % du montant total du marché .

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 06 avril 2009.

6) Avenant n° 1 commun aux marchés 07-103 et 07-104 - chauffage urbain réseaux de chaleur bois - étude de faisabilité et assistance pour le choix d'un exploitant en délégation de service public quartiers nord – Croix de Neyrat Champratel/Les Vergnes

Par marchés n° 07-103 et 07-104, la Ville a confié deux missions d'étude pour la réalisation d'études de faisabilité et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un exploitant en délégation de service public sur les quartiers Croix de Neyrat d'une part et Champratel-Les Vergnes d'autre part.
La société GIRUS a réalisé dans le cadre de ces marchés les tranches fermes pour un montant de 13 700 € HT chacune.
La Ville souhaite poursuivre les études par la réalisation des tranches conditionnelles des marchés pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un exploitant en délégation de service public. Cependant, et selon les préconisations des études de faisabilité, il est souhaitable que l'ensemble des trois quartiers pré-cités soit regroupé sous une même délégation de service public.
Le contenu des phases des tranches conditionnelles étant identique, avec des prestations redondantes, la fusion des deux tranches conditionnelles affermies en un seul marché permettrait de diminuer le coût des prestations.

Les prestations prévues au cahier des charges, le découpage en 6 phases et leur contenu seraient identiques pour les montants modifiés comme suit :

Phase	Marchés actuels n° 07-103 et 07-104 (en € HT)	Nouveau marché (en € HT)
Phase 1 : assistance à la mise en oeuvre de la procédure de DSP	1 500 + 1 500 = 3 000	3 600
Phase 2 : Etablissement du cahier des charges de la concession et du règlement de la consultation	7 500 + 7500 = 15 000	9 550
Phase 3 : examen des candidatures	1 500 + 1 500 = 3 000	3 050
Phase 4 : analyse des offres et négociations avec les candidats	6 150 + 6150 = 12 300	8 900
Phase 5 : finalisation du contrat de concession	1 500 + 1 500 = 3 000	3 900
Phase 6 : assistance à l'exécution du contrat de concession	8 000 + 8 000 = 16 000	11 200
Montant total	26 150 + 26 150 = 52 300	40 200

Il est proposé de passer un avenant n° 1 commun aux marchés n° 07-103 et n° 07-104 pour créer un nouveau marché d'un montant de 40 200,00 euros HT comprenant les 6 phases détaillées ci-dessus.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

7) <u>Avenant au contrat de délégation de service public relatif à la production et la distribution d'énergie calorifique des quartiers Neyrat – Les Vergnes</u>

La Ville de Clermont Ferrand a confié la production et la distribution d'énergie calorifique des quartiers Neyrat – Les Vergnes à la société ELYO CENTRE-EST MEDITERRANNEE par convention en date du 27 janvier 2000. La convention d'une durée de 10 ans se termine au 30 septembre 2009.

La Ville de Clermont Ferrand prévoit de retenir le principe de poursuivre la gestion déléguée du service de production et de distribution d'énergie en intégrant le recours à la biomasse et à la création d'un réseau de distribution de chaleur sur tout ou partie du secteur délégué.
La Ville de Clermont Ferrand a ainsi engagé des études de faisabilité technico-économique pour la réalisation d'un tel projet. Ces études pourraient déboucher sur des réalisations potentiellement intéressante et d'intérêt général tant du point de vue économique qu'environnemental.
Afin de procéder au renouvellement de la délégation de service public, il convient qu'un dossier de consultation soit élaboré. Or, la réalisation d'un tel dossier nécessite un délais complémentaire.

Aussi, conformément à l'article L.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et afin d'assurer la continuité du service public de production et de distribution de l'énergie calorifique et dans l'intérêt des usagers, il est nécessaire de prolonger la convention actuelle, pour une durée de 12 mois, sur les bases du contrat initial.

La Commission de délégation de service public a donné un avis favorable à cet avenant lors de sa séance du lundi 6 Avril 2009.

III - Achat de fournitures

1) Avenants n° 2 de transfert aux marchés 2006 de fourniture de matériel pour la signalisation routière

La société PROSIGN FRANCE est titulaire des marchés pour la fourniture de matériel pour la signalisation routière passés en 2006 :
-n° 06-248 Lot n° 1 Peinture solvantée
-n° 06-170 Lot n° 2 Peinture à l'eau
-n° 06-171 Lot n° 3 Résine routière

La société PROSIGN France a fait l'objet d'une fusion absorption au profit de la société AXIMUM. Afin de prendre en compte cette modification, il convient de passer un avenant n° 2 de transfert des marchés n° 06-248 ; 06-170 et 06-171 à la société AXIMUM.

Ces avenants ne nécessitent pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

2) Avenant n° 1 de transfert au marché 2007 de fourniture de matériel pour la signalisation routière

La société PROSIGN FRANCE est titulaire du marché pour la fourniture de matériel pour la signalisation routière passé en 2007 : n° 07-097 Lot n° 1 Bandes préfabriquées de marquage routier

La société PROSIGN France a fait l'objet d'une fusion absorption au profit de la société AXIMUM. Afin de prendre en compte cette modification, il convient de passer un avenant n° 1 de transfert au marché n° 07-097 à la société AXIMUM.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2009

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint

Alain BARDOT,